

uniquement pour me porter à Manille, où j'espérais trouver les plants qui nous manquaient, et dont le Sr Oscotte, Gouverneur de Sambuangan, avait dû faire l'acquisition, dans tout le courant de l'année 1753.

M. Bouvet, après un calcul exact des besoins de sa colonie combiné avec le petit nombre de bâtimens qu'il avait dans son port, consentit à m'accorder une mauvaise frégate de 160 tonneaux, dont il pouvait se passer pour l'année 1754.

Avant de m'embarquer sur ce vaisseau, je parcourus les différentes habitations de l'Isle de France pour y chercher quelque endroit propre à la culture et à la conservation des plants de muscadiers que j'avais jusque là conservés dans les caisses de Manille, faute d'un lieu de sûreté et d'un terrain disposé à les recevoir. Depuis plus de quatre mois que j'étais arrivé à l'Isle de France, quelques-uns de ces plants avaient beaucoup souffert, et ils demandaient tous à être mis en pleine terre; je les plaçai dans trois différens quartiers de l'Isle de France et dans des endroits qui me parurent les mieux disposés pour leur culture. Je tirai des habitans à qui je les confiai, des reçus qui contenaient la description des plants que je remis à chacun d'eux.

Je partis de l'Isle de France le premier de mai sur la frégate, la *Colombe*, qui était faiblement équipée. M. Bouvet avait en quelque sorte pris sur lui de m'accorder ce vaisseau, par zèle pour le bien public et fondé uniquement sur ma mission dont l'ordre n'était pas révoqué; il ne me l'avait accordé qu'en tremblant, et sans oser faire les dépenses nécessaires, parce qu'il connaissait les dispositions et le crédit du parti du Sr Duvelaër dominant dans la